

# CEZ 1 : Aménagement urbain et paysager autour de l'école

# Localisation : Saint-Cézaire-sur-Siagne



Cartographie : Saint-Cézaire-sur-Siagne, 2014 (PE) - Source du fond cartographique : Géoportail, 2014.



- Périmètre de l'action
- Points d'arrivée des circuits Pédibus
- Aires de stationnement existantes
- Arrêt de bus existant
- Stationnement réservé aux PMR
- Projet communal Am. du rd-pt de la voirie
- Circuits du Pédibus
- Cheminements existants ou en projet = liens avec le centre ancien et les équipements de sport et de loisirs
- Points durs de circulation piétonne
- Espace public ouvert et piéton
- Projets de cheminements piétons structurants l'entité publique
- Requalification d'espace public
- Création de cheminements piétons

## Enjeux et objectifs

L'action répond à un enjeu de mise en valeur du quartier de l'école, laquelle s'intègre dans un projet plus vaste de confortement et de requalification du coeur du village au nord (commerce, moyenne surface, habitat, offre de stationnement, espaces verts).

L'objectif est d'aménager et améliorer les liaisons piétonnes du quartier de l'école en créant un espace public ouvert, cohérent, sécurisé et accessible à tous. Il s'agit de mettre en valeur le potentiel urbain et paysager du site tout en favorisant une circulation fluide pour les piétons. Une attention particulière sera portée à la circulation des poussettes et personnes à mobilité réduite (PMR).

En lien avec le "Pedibus de Saint-Cézaire", cette opération permet une accroche piétonne au centre ancien du village et une desserte piétonne qualitative de l'école et de la crèche.

## Descriptif et contenu de l'action

### Contenu du projet

Revalorisation et ouverture de l'espace en supprimant les points durs de circulation piétonne. L'opération s'intègre dans les volets Aménagement et Mobilité du Programme d'Aménagement Solidaire (PAS).

## Modalités de mise en oeuvre

Calendrier : Réalisation : 2014/2015

Coût global de l'opération : 310 000€ HT

(200 000€ [volet Aménagement] + 110 000€ [volet Mobilité])

## Maitre d'ouvrage : Commune

**Partenaires techniques et financiers :** Région PACA, Conseil Général 06, Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

## Détails des aménagements

- Requalification d'espace public :

**A :** Ouverture de l'espace autour de l'aire de jeux et du belvédère, aménagement de mobilier urbain, refection du théâtre de verdure, traitement des revêtements et espaces verts.

**B :** Ouverture de l'espace public ; création d'un cheminement piéton desservant une nouvelle aire de stationnement pour deux roues, les stationnements pour PMR, le jardin public François LAUGIER et permettant un lien avec le centre-village.

**C :** Aménagement de l'espace public entre l'école et la crèche ; création d'un cheminement piéton reliant centre-village, école, crèche et bibliothèque municipale.

- Création de cheminements piétons :

**1 :** Création d'un cheminement piéton entre le niveau de stationnement aval et le parvis de l'école permettant aux poussettes de pouvoir circuler entre les niveaux de stationnement.

**2 :** Sécurisation de la traversée du chemin de la Chaux au sud de l'aire de jeux par l'aménagement d'un passage piéton.

**3 :** Elargissement du trottoir existant pour permettre un accès aux PMR et ainsi créer une continuité entre le niveau des écoles et celui du centre-village + création d'un cheminement piéton sur l'aire de stationnement assurant une arrivée des circuits pédibus en site propre aux piétons.

## Estimation budgétaire

Coûts estimatifs (€ HT)			Calendrier	Convention triennale subvention Région			Autres subventions		Autofinancement			
TOTAL de l'opération				Déb-fin	% subv. PAS	Année 1 (2013-2014)	Année 2 (2014-2015)	Année 3 (2015-2016)	Etat (DETR)	CG06	Année 1 (2013-2014)	Année 2 (2014-2015)
310 000,00 €	Aménagement	200 000 €	2014/2015	52%	-	104 000 €	-	32 000 € (20% de 160 000 € HT)	11 900€ (10% du reste à charge)	-	-	80 100,00 €
	Mobilité	110 000 €										